



Réf. : SCBD/BS/GF/ABw/83466

Le 6 mai 2014

NOTIFICATION

Recueil de commentaires sur les capacités et les expériences existantes concernant l'utilisation du CEPRB

Madame / Monsieur,

dans sa décision BS-VI/2, la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (CdP-RdP) a prié le Secrétaire exécutif de :

« recueillir, par l'intermédiaire des correspondants nationaux pour le Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques et des outils en ligne mis à disposition sur le Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques, les commentaires des Parties, des autres gouvernements et des organisations compétentes sur les capacités et les expériences existantes concernant l'utilisation du Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques, la soumission des données et l'accès à ces données, et de prendre en compte ces expériences en vue de futures améliorations du Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques. »

En réponse à cette demande, le Secrétariat a préparé une courte enquête qui est disponible dans les 6 langues des Nations Unies, et ne devrait pas prendre plus d'une quinzaine de minutes à compléter sur le site du Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques à : <https://bch.cbd.int/managementcentre/register/feedbacksurvey2014.shtml>.

Je vous serais reconnaissant si vous pouviez répondre au questionnaire au plus tard le **7 juin 2014**, afin que les résultats soient inclus dans les documents officiels qui sont en cours de préparation pour la septième réunion de la CdP-RdP, qui aura lieu du 29 septembre au 3 octobre 2014 à Pyeongchang, en République de Corée.

Je vous prie d'agréer, Madame / Monsieur, l'assurance de ma très haute considération.

Braulio Ferreira de Souza Dias
Secrétaire exécutif

À l'attention des : correspondants nationaux pour le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (CN-PCPRB)

correspondants nationaux pour le Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques (CN-CEPRB)

correspondants nationaux pour la CDB (si aucun correspondant national pour le PCPRB n'est encore désigné)
organisations compétentes



Convention on
Biological Diversity

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
Programme des Nations Unies pour l'environnement
413 rue Saint-Jacques, bureau 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada
Tél : +1 514 288 2220 Fax : +1 514 288 6588
secretariat@cbd.int www.cbd.int

